



**RÉSUMÉ DES MANDATS DU CONGRÈS ANNUEL DES 27 ET  
28 AVRIL 2019 DE L'ASSOCIATION POUR UNE  
SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE**

**Lieu**

Conseil Régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches,  
5000, boulevard des Gradins, Québec (Québec) G2J 1N3

**Heure**

9h00

## **COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ**

2065 rue Parthenais B.P. 383  
Montréal, QC, H2K 3T1  
Tél: 514-390-0110  
Courriel: [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)  
Web: [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

<u>Table des matières.....</u>	<u>3</u>
<u>1. Procédures d'ouverture.....</u>	<u>4</u>
<u>1.1. Ouverture.....</u>	<u>4</u>
<u>1.2. Præsidium.....</u>	<u>4</u>
<u>1.3. Adoption de l'ordre du jour.....</u>	<u>4</u>
<u>1.4. Adoption des procès-verbaux.....</u>	<u>4</u>
<u>2. Déroulement du 27 avril.....</u>	<u>5</u>
<u>3. Bilan.....</u>	<u>5</u>
<u>4. ASSÉ et mouvement étudiant.....</u>	<u>5</u>
<u>5. Avis de motion.....</u>	<u>7</u>
<u>5.1. Dépôt des avis de motion.....</u>	<u>7</u>
<u>5.2. Traitement des avis de motion.....</u>	<u>7</u>
<u>6. Élections.....</u>	<u>7</u>
<u>7. Finances.....</u>	<u>7</u>
<u>8. Varia.....</u>	<u>7</u>
<u>9. LEVÉE.....</u>	<u>7</u>

# 1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

## 1.1. Ouverture

1.1.1. L'ouverture est proposée à 9h23.

## 1.2. Animation

1.2.1. Pour La fin de semaine, que le présidium soit composé de Élisabeth Béfort-Doucet à l'animation et au senti, Geneviève Jacob aux tours de parole et François Desroches au secrétariat.

## 1.3. Ordre du jour

1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant:

### 1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Præsidium

1.3. Adoption de l'ordre du jour

1.4. Adoption des procès-verbaux

### 2. Déroulement du 27 avril

### 3. Bilan

### 4. ASSÉ et mouvement étudiant

### 5. Avis de motion

5.1. Dépôt des avis de motion

5.2. Traitement des avis de motion

### 6. Élections

### 7. Finances

### 8. Varia

### 9. Levée

## 1.4. Adoption de procès-verbaux

1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès des 27 et 28 octobre 2018.

## 2. DÉROULEMENT DU 27 AVRIL

### 2.1 Que la journée du 27 avril se déroule comme suit :

Heure	Salle congrès	Dortoir
10h-12h	Atelier « Histoire du mouvement étudiant » par Arnaud Theurillat-Cloutier.	
12h-12h45	Dîner	
12h45-13h45	Atelier « Histoire du féminisme à l'ASSÉ » par Élisabeth Béfort-Doucet	Luttes écologistes
13h45-14h	Pause	
14h-15h	Caucus non-mixte personnes blanches/personnes racisées	Structures (nationales/régionales; assos/comités, etc.)
15h-15h15	Pause	
15h15-16h15	Caucus non-mixte Homme/Femme/DOISG sur le féminisme	Démocratie directe, inclusion et décentralisation
16h15-16h30	Pause	
16h30-18h	« Laboratoire » de réflexion pour une nouvelle association étudiante nationale	
18h	Levée du congrès et souper.	
	<i>Réouverture du congrès à 9h le dimanche.</i>	

## 3. BILAN

## 4. ASSÉ ET MOUVEMENT ÉTUDIANT

### 4.1 Que l'ASSÉ soit dissoute le 31 mai 2019.

4.4 Que l'on crée un comité ad hoc de transition sur l'avenir du syndicalisme étudiant combatif;

Que sa mission consiste à maintenir des liens entre les associations en l'absence d'association nationale combative, et à organiser des espaces de réflexion sur l'avenir du syndicalisme étudiant combatif;

Qu'il soit en charge de la gestion des fonds restants de l'ASSÉ suite à sa dissolution. Que ces fonds soient utilisés dans le respect de la politique de dépenses de l'ASSÉ, et uniquement pour effectuer les mandats suivants :

- Organisation de camps de formations et offre de formations dans les associations étudiantes;
- Aide à la mobilisation dans les associations étudiantes;
- Création et diffusion de matériel de mobilisation;
- Organisation d'instances et d'espaces de réflexion inclusifs, tel qu'un regroupement national étudiant (RNÉ);
- Gestion du fond légal;

Que le comité de transition puisse recevoir des dons des associations étudiantes, ainsi que des contributions volontaires lors des événements qu'il organise;

Que ses procès-verbaux soient envoyés à toute association et personne le demandant via une liste courriel;

Que l'ensemble des facteurs associées à ses dépenses soient accessibles à toute association en faisant la demande, et qu'un bilan des finances faisant état des revenus et des dépenses selon les cinq catégories ci-haut soit produit à chaque session et envoyé via une liste courriel;

Que les membres du comité soient Benoit Allard, Mathieu Desgroseilliers, Benoit Marchand et Gabrielle Turpin;

Que d'autres personnes puissent être élues dans le comité lors du conseil de coordination du mois de mai;

Que le comité soit dissout le 31 mai 2020;

Que l'on mandate Louis-Philippe Verroneault pour faire l'archive des documents de l'ASSÉ et qu'il y ait un montant alloué adéquat pour le rémunérer, en fonction du travail qu'il doit accomplir.

4.5 Qu'il établisse des liens avec les différents groupes investis dans :

- Les luttes écologistes intégrant des perspectives anticapitalistes;
- Les luttes antiracistes, anti-impérialistes et décoloniales;
- Les luttes féministes intersectionnelles antipatriarcales;
- Les luttes pour une éducation accessible, démocratique, émancipatrice, non marchande et gratuite;

Afin de prendre des mesures concrètes pour assurer l'inclusivité et la représentativité dans les instances décisionnelles et les espaces de réflexion.

**L'AGEFLESH, la SOGEECOM, l'AEAUM et l'ACSSUM notent leur dissidence.**

## 5. AVIS DE MOTION

## 6. ÉLECTIONS

## 7. FINANCES

*Considérant la dissolution de l'ASSÉ le 31 mai 2019 et la difficulté logistique que cela engendre pour le paiement des frais d'instances;*

7.1 Qu'aucun frais ne soient facturés aux associations étudiantes et aux personnes observatrices pour leur participation à ce congrès.

## 8. VARIA

**Motion Soleil** au Conseil Exécutif pour l'organisation de ce congrès.

## 9. LEVÉE

9.1 Que le congrès annuel des 27 et 28 avril 2019 de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante soit levé à 15h11.